



# JAZZ PULSION

## Répétitions au Quartz

### AUTORISATION DE SORTIE POUR LES ELEVES DE MOINS DE 18 ANS

Les danseuses de moins de 18 ans devront présenter, les autorisations de sortie ci-dessous, dûment remplies et signées par leurs parents et les remettre au personnel de Jazz Pulsion effectuant comme chaque année ; l'accueil et la sécurité des élèves à l'entrée des artistes.

Ces autorisations seront à présenter (pour les danseuses mineures à la sortie des répétitions du Jeudi 12 Juin à 23h30 et du Vendredi 13 Juin à 22h30.

Pour les danseuses de 1<sup>ère</sup> partie ; à la sortie de la répétition du Samedi 9 Juin à 16H30

A défaut ; les élèves ne présentant pas leur(s) autorisation(s) ne pourront pas partir **seules** et devront attendre au Quartz l'arrivée d'un de leurs parents.

C'est par souci de sécurité pour les danseuses que nous mettons en place cette démarche. Nous comptons sur toute votre compréhension.

Nous rappelons aussi qu' il est évidemment interdit à toute danseuse de quitter l'enceinte du Quartz pendant les répétitions ou le spectacle, QU IL Y EST INTERDIT DE FUMER OU D Y CONSOMER DE L ALCOOL

Le conseil d'administration.

---

Je soussigné(e).....autorise ma fille.....à rentrer à la maison sans mon accompagnement ; **à la fin des répétitions (se déroulant au Quartz) le Jeudi 12 Juin 2014 à 23h30.**

Date et signature :

---

Je soussigné(e).....autorise ma fille.....à rentrer à la maison sans mon accompagnement ; **à la fin du spectacle (se déroulant au Quartz) le Vendredi 13 Juin 2014 à 22h30.**

Date et signature

---

Je soussigné(e).....autorise ma fille.....à rentrer à la maison sans mon accompagnement ; **à la fin des répétitions (se déroulant au Quartz) le Samedi 14 Juin 2014 à 16H30.**

Date et signature